

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00719

Numéro SIREN : 414 470 161

Nom ou dénomination : A.B.C. FROID

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2022 sous le numéro de dépôt 15074

Olivier Chanier
Expert-judiciaire
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Jean-Yves Bilon
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Florent Dauxais
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Claire Courtin
Expert-comptable

SARL ABC FROID

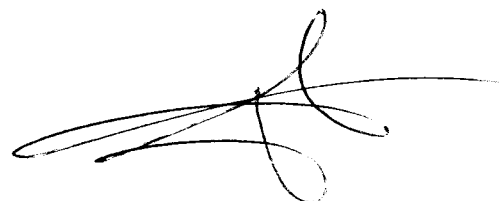
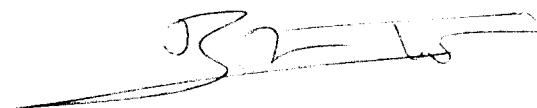
La Poitière

85510 LE BOUPERE

Comptes annuels au 31/12/2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

**Annexe****Faits caractéristiques**

Désignation de la société : SARL ABC FROID

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total du bilan est de 1 696 913 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 103 328 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.



Règles et Méthodes Comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général ANC 2016-07 du 26/12/2016, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et Méthodes Comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 2 à 3 ans
- * Agencements terrains : 7 à 10 ans
- * Agencements constructions : 10 à 15 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 4 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Dans le cadre de l'application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan Comptable Général, le fonds de commerce a fait l'objet d'une analyse selon la méthode de la valeur vénale, consistant à comparer la valeur du fonds avec celle du marché, qui aboutit à l'absence de dépréciation de cette immobilisation incorporelle.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.



Règles et Méthodes Comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.





Notes sur le bilan

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles	16 249	8 326		24 575
Total immobilisations corporelles	551 123	56 843	47 807	560 159
Total immobilisations financières	7 152			7 152
TOTAL	574 524	65 169	47 807	591 886

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
		Dotations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles	6 249	648		6 897
Total immobilisations corporelles	313 305	63 907	33 066	344 146
TOTAL	319 554	64 555	33 066	351 043

Fonds Commercial

	31/12/2019
Achetés avec protection juridique	10 000
Eléments acquis du fonds de commerce	
Fonds commerciaux réévalués	
Fonds commerciaux reçus en apport	
TOTAL	10 000



Notes sur le bilan

Immobilisations - Amortissements

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2019
Fonds commercial	10 000			10 000
Autres immobilisations incorporelles	6 249	8 326		14 575
Terrains	56 783			56 783
Constructions	80 446			80 446
Installations techniques, matériel outillage industriels	84 651			84 651
Installations générales, agencements et divers	12 522	14 462	14 462	12 522
Matériel de transport	267 855	19 891	19 222	268 523
Autres immobilisations corporelles	48 865	22 489	14 122	57 232
Immobilisations financières	7 152			7 152
TOTAL GENERAL	574 524	65 169	47 807	591 886

AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2019
Immobilisations incorporelles	6 249	648		6 897
Terrains	29 565	6 001		35 566
Constructions	3 406	5 895		9 300
Installations techniques, matériel outillage industriels	76 448	5 013		81 461
Installations générales, agencements et divers	12 522			12 522
Matériel de transport	156 589	38 182	19 222	175 549
Autres immobilisations corporelles	34 775	8 817	13 844	29 748
TOTAL GENERAL	319 554	64 555	33 066	351 043

 Notes sur le bilan

Créances

	31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
Actif immobilisé	7 000	7 000	
Actif circulant et charges constatées d'avances	186 504	186 504	
TOTAL	193 504	193 504	

Dettes

	31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit	187 459	82 900	104 559	
Dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	211 074	211 074		
Dettes fiscales et sociales	211 255	211 255		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	109 893	109 893		
Produits constatés d'avance	46 908	46 908		
TOTAL	766 589	662 030	104 559	

 Notes sur le bilan

Composition du capital social

	Nombre	Val. Nominale	Montant
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	600	300 000
Titres émis pendant l'exercice		0	
Titres remboursés pendant l'exercice		0	
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	600	300 000

Provisions

	Provisions début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions au 31/12/2019
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	44 793		872	43 921
Provisions pour dépréciation				
TOTAL	44 793		872	43 921

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	1 427	1 415	12	0,86
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 480	12 313	5 167	41,97
Dettes fiscales et sociales	170 699	177 829	(7 130)	-4,01
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	23 070	616	22 455	N/S
TOTAL	212 676	192 173	20 503	10,67

 Notes sur le bilan

Charges et Produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges et Produits d'Exploitation		46 908
Charges et Produits Financiers		
Charges et Produits Exceptionnels		
TOTAL		46 908



Autres informations

Engagements financiers

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties Cautions bancaires sur marchés France	48 570	
	48 570	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	48 570	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

1 BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2020

Designation de l'entreprise : SARL ABC FROID		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12						
Adresse de l'entreprise : La Poitière		Durée de l'exercice précédent : 12						
Numéro SIRET * 4 1 4 4 7 0 1 6 1 0 0 0 2 0		Néant ☐						
		Exercice N, clos le 31/12/2019						
		N-1 31/12/2018						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	6 897	7 678		
		Fonds commercial (1)	AF	AI	10 000	10 000		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AI	AM				
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	35 566	21 218	
	Constructions		AP	AQ	9 300	71 146		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AS	81 461	3 190		
	Autres immobilisations corporelles		AI	AU	217 819	105 996		
	Immobilisations en cours		AV	AW	14 462			
	Avances et acomptes		AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CI			
			Autres participations	CU	CV			
			Créances rattachées à des participations	BB	BC			
			Autres titres immobilisés	BD	BE	152	152	
			Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	7 000	7 000		
TOTAL (II)		BJ	591 886	BK	351 043	240 843	254 970	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	100 424	BM	100 424	204 003	
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	153 612	BY	153 612	508 792	
		Autres créances (3)	BZ	32 892	CA	32 892	8 614	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	51 829	CE	51 829	159 044
Disponibilités	CF		1 117 313	CG	1 117 313	822 062		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI		4 615		
	TOTAL (III)	CJ	1 456 070	CK	1 456 070	1 707 131		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	2 047 956	IA	351 043	1 696 913	1 962 101	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	7 000	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété *				Stocks :			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2020

Désignation de l'entreprise SARL ABC FROID			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 300 000)	DA	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	30 000	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	453 075	359 850
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	103 328	151 725
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	886 403
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	43 921	44 793
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	43 921	44 793
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	187 459	222 568
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	86 553	64 061
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	211 074	483 564
	Dettes fiscales et sociales	DY	211 255	254 438
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	23 340	886
Compte regul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	46 908	78 717
	TOTAL (IV)	EC	766 589	1 104 233
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 696 913	1 962 101
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	EB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	EC		
		ED		
		EE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	662 030	1 104 233
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

Formulaire obligatoire : article 33 A
du code général des impôts

Désignation de l'entreprise : SARL ABC FROID		Neant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	0	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	3 094 240	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	3 094 240	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	1 823	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	1 000	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	3 190	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	6 013	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	1 832 179	
Variation négative des stocks	OQ	103 579	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	173 891	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	3 415	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	1 427	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	2 114 490	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	985 763
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

A.B.C. FROID

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 300.000 Euros

**Siège Social : LE BOUPERE (85510)
La Poitière**

RCS LA ROCHE SUR YON 414 470 161

-oOo-

Exercice clos le 31 décembre 2019

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

ADOPTÉE PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE

LE 22 JUILLET 2020

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice d'un montant de 103.328 Euros, de la manière suivante :

➤ En distribution à l'associé unique une somme de	30.000 €
prélevée sur le bénéfice de l'exercice	
➤ Le solde, soit la somme de	73.328 €
à la réserve facultative ; le compte « Autres Réserves » se trouvant corrélativement porté de 453.075 € à 526.403 €	
	=====
TOTAL égal au bénéfice de l'exercice, ci	103.328 €
Le dividende distribué par part sociale s'élève à	60 €

